

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 253

Rubrik: A nos lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tique, il y a du juste à vouloir emboucher les trompettes de cette manière. A trop charger le bateau, dit-on, on risque de le faire couler.

Le débat d'idées engagé par Maurice Favre est toutefois trop important pour en rester là.

La morale indiquerait, selon Maurice Favre, qui cite Henri Poincaré, les buts de la société, alors que la science lui fournirait les moyens d'y parvenir. Quelle confusion ! La morale commande la paix. Et la science plus que tout autre a donné les moyens de l'extermination.

Alors ? En très simplifié ceci : la morale est le moyen qu'utilise la classe dominante pour engendrer des conduites collectives qui servent ses intérêts.

Maurice Favre devrait savoir que l'organisation de nos sociétés est fondamentalement un problème de domination. Que la lutte des classes relève davantage du XIXe siècle que du XXe, comme il le croit, est à cet égard accessoire.

La criminalisation de l'avortement, comme tout ce qui l'entoure — la sexualité, la contraception, le plaisir — est d'abord et essentiellement un phénomène de domination. Sur le mode mineur : de la bourgeoisie, qui sait comment s'arranger, sur le prolétariat qui ne sait pas comment s'arranger. Sur le mode majeur : des hommes sur les femmes. Car c'est une surprise de constater que les quarante pages du texte de Maurice Favre ne font pas mention du problème de la libération des femmes. A l'occasion, la question apparaît, mais en transparence, sans plus.

La décriminalisation de l'avortement est décrite comme une étape importante pour lever les interdits touchant la sexualité. Maurice Favre relève justement le supplément de liberté qui en résultera. Mais à qui l'attribue-t-il ? Aux couples : « Il faut voir en elle (la sexualité) un instrument au service de la famille. »

Quelle confusion, ici encore. Les interdits sexuels touchent et concernent au premier chef les femmes. En l'ignorant — on en ne l'abordant pas de front — Maurice Favre introduit une distorsion considérable dans le débat.

Celui-ci se trouve amputé d'une partie du problème, et surtout les raisons ou les causes profondes de la situation présente échappent à son examen.

« En réalité s'il y a cette passion et ce clivage de l'opinion publique pour ou contre le droit de la femme de choisir ses maternités, c'est que ce problème, apparemment limité, implique la remise en cause des structures mêmes de notre société. La bataille de « Choisir » on peut se la représenter comme un iceberg : la partie visible, c'est la contraception et le droit pour la femme d'avorter en cas d'échec de la contraception. Mais, au-dessous, là où se situe la plus grande partie de l'iceberg, se trouvent, mêlés les uns aux autres, étroitement liés comme une forêt de lianes sous-marines, la sexualité interdite, le plaisir, la famille monogamique et patriarcale, la libération de la femme, le rapport femme-homme, le travail de la femme à la maison, etc. Ce foisonnement explique que, lorsque le sommet de l'iceberg a émergé, les passions se sont déchaînées. » (Gisèle Halimi, dans « La Cause des Femmes », chez Grasset).

Nous serons plus précis encore en citant l'ex-présidente de « Choisir », Mme Simone de Beauvoir, dans sa préface au livre sur l'affaire de Bobigny (« L'Avortement : une Loi en Procès », coll. Idées) : « Alors pourquoi l'idée de cette libération rencontre-t-elle une pareille opposition ? Selon moi, il y a une raison, une seule, mais qui pèse lourd : la loi sur l'avortement est une pièce essentielle du système que la société a mis en place pour opprimer les femmes. (...) Il est difficile de présenter à la petite fille comme une fonction sacrée le fait de laver le linge sale et la vaisselle, difficile de la convaincre que c'est son irrésistible vocation. Mais si une femme est retenue au foyer par ses enfants, du même coup elle devient cette ménagère à qui on extorque quasi gratuitement sa force de travail. On la persuadera donc dès son plus jeune âge — par la parole, par l'exemple, par les livres et les jeux qu'on lui propose qu'elle est vouée à la mater-

nité. Si elle n'a pas d'enfant, elle ne sera pas une « vraie femme » : alors qu'on n'accuse pas un homme sans enfant de n'être pas un « vrai homme ». En général, elle suit le chemin qu'on lui a tracé : elle se marie, elle a des enfants, elle *tient sa maison* : le tour est joué.

» Cependant, elle ne serait pas esclave du foyer si elle avait les moyens de planifier ses maternités selon ses désirs et ses intérêts. Elle pourrait les concilier avec des études, une formation professionnelle, une carrière. Elle réclamerait, elle occuperait des places que les hommes considèrent comme leur revenant de droit. Et ce qu'ils redoutent encore davantage, prenant leur destin dans leurs propres mains, les femmes découvriraient, elles revendiqueraient sur tous les plans leur autonomie : elles refuseraient d'être les vassales dociles qui s'épuisent entre quatre murs à des tâches non rétribuées. C'est parce qu'ils sont conscients de ce danger que les hommes se sont ligués pour saboter la contraception, acculant les femmes à l'avortement qu'ils leur interdisent. »

J.-P. G.

A nos lecteurs

Merci à tous ceux qui, cette semaine déjà, ont manifesté leur confiance à « Domaine Public » en renouvelant leur abonnement pour 1974.

Merci tout spécialement à ceux, nombreux, qui profitent de la formule « abonnement cadeau » (53 francs pour régler son dû pour l'année prochaine et offrir DP à un nouveau lecteur pour la même période) et nous aident ainsi à augmenter le rayonnement de « Domaine Public ».

PS. Les paiements dans un délai très bref facilitent considérablement le travail de l'administration : moins de rappels (donc moins d'argent et de temps consacrés à ces envois fastidieux), et surtout un travail de mise à jour du fichier d'abonnés mieux réparti, en cette période où les jours fériés nous obligent à espacer notre effort rédactionnel.